

Extrait de :
Daniel Debomy, « L'UE malgré tout ? Les opinions publiques
européennes face aux crises (2005-2015) », *Études & Rapports n° 111*,
Institut Jacques Delors, juin 2016.

RÉSUMÉ

Cette Étude analyse les évolutions des attitudes des citoyens à l'égard de l'UE au cours de la décennie écoulée où elle a connu trois crises : crise politique avec l'échec du projet de Constitution en 2005 ; crise économique à partir de 2007 ; et développement maintenant d'une crise migratoire de grande ampleur.

Elle s'appuie pour cela principalement sur les données des enquêtes Eurobaromètre de la Commission, complétées sur certains points par celles d'enquêtes commanditées par le Parlement européen.

L'« eurofaveur », mesurée par les indicateurs ici pris en compte, poursuivait au début de la période une difficile remontée engagée depuis un creux historique enregistré en 1997. Cette tendance s'est renversée après 2007 vers un point bas atteint autour de 2011, avant que s'amorce un redressement cependant incomplet : si la reconnaissance du bien-fondé de l'appartenance à l'UE et des bénéfices induits se retrouvent au même niveau au début qu'à la fin de la période, les indicateurs liés à la confiance inspirée par l'UE et son devenir, ainsi que son image, restent nettement dégradés (*voir Partie 1, pages 11 à 21 et Annexe 1, pages 77 à 80*).

En outre, on observe que ces indicateurs ont subi un recul entre le printemps et l'automne de 2015 - sans qu'on puisse dire à ce stade s'il s'agit d'un phénomène passager ou de l'annonce d'une nouvelle décrue.

En ce qui concerne l'impact des crises successives, on constate d'abord que l'échec du projet constitutionnel n'a pas eu d'effet sensible et durable sur les attitudes à l'égard de l'UE - y compris dans les pays à référendum.

L'affaissement observé après de 2007 coïncide manifestement en ce qui le concerne avec la crise économique, et le redressement amorcé avec une

difficile sortie de crise (bien que la corrélation entre degré d'optimisme économique et opinions favorables à l'UE ne soit pas totale).

La question de l'immigration, quant à elle, est devenue à la fin de 2015 source de préoccupation majeure en Europe, même si les citoyens des différents pays y réagissent plus ou moins vivement ; peut-être est-elle une cause de la rechute des six derniers mois (*voir Partie 2, pages 22 à 48*).

L'examen plus détaillé de l'état des lieux dans les États membres montre des évolutions très contrastées, amenant à les classer en cinq groupes qui forment un paysage européen inédit : figurent notamment maintenant dans le groupe le plus eurodéfiant à la fois des pays traditionnellement marqués par de sérieuses réserves à l'égard de l'UE et d'autres au contraire naguère tout à fait favorables qui ont évolué de manière particulièrement négative (*voir Partie 3, pages 49 à 69 et Annexe 2, pages 81 à 113*).